



# DOCUMENT ANNUEL

## 2024/ 2025

# LA DESTROUSSE

DIRECTRICE  
ZYBER ANGÉLA



07.63.26.04.53



[contact.ladestrousse@dso.ifac.asso.fr](mailto:contact.ladestrousse@dso.ifac.asso.fr)



[ifac.asso.fr/Accueil-de-loisirs](http://ifac.asso.fr/Accueil-de-loisirs)

## SOMMAIRE

Préambule .....	3
I-L'ifac .....	4
II-La structure .....	6
1. La Destrousse.....	6
2. L'accueil de loisirs.....	6
3. Le public.....	9
III-Le projet de l'année 2024-2025 : .....	14
« Les petits gardiens de la terre ».....	14
1. Le constat .....	14
2. Les missions.....	15
3. Les objectifs généraux.....	15
4. Les objectifs pédagogique .....	16
5. Les démarches pédagogiques.....	17
6. Journée type .....	18
7. L'organisation de l'année scolaire (mercredis) .....	20
8. L'équipe pédagogique.....	21
III. Les activités .....	24
IV-Santé.....	26
1. Les incidents .....	26
2. La fiche sanitaire .....	26
3. La pharmacie .....	27
V. La réglementation.....	28
1. Le taux d'encadrement .....	28
2. Les déplacements.....	29
3. La baignade .....	29
4. L'incendie.....	30
5. Le plan Vigipirate.....	30
6. Hygiène alimentaire .....	31
7. Le plan canicule .....	32
VI. Evaluation.....	34
VII. Conclusion .....	36
VIII. Annexes.....	37

## Préambule

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'Accueil de Loisirs de La Destrousse. Il est en lien avec les orientations éducatives définies par l'association IFAC et la Municipalité de La Destrousse.

Il doit servir de cadre aux animateurs pour faire de ce lieu de vie un espace où les parents inscrivent leurs enfants en toute confiance.

L'équipe a pour mission de proposer des animations originales aux enfants qui favorisent la socialisation, l'épanouissement et l'autonomie de chacun.

La laïcité est au cœur de notre métier. "Par attitude laïque, il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), et le respect de l'autre." (Bernard NOLY). Cette éducation est perçue comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc. L'animation sociale et culturelle est un domaine d'investissement important d'éducation populaire.

## I-L'ifac

**L'institut de formation, d'animation et de conseil (IFAC)** est une association nationale, à but non lucratif, d'éducation pour tous et de développement local. L'ifac est à la fois un organisme de formation, un gestionnaire d'équipements publics à vocation éducative ou sociale, mais aussi un partenaire local engagé.

L'IFAC a trois métiers :

- La formation ;
- L'animation d'activités et la gestion d'espaces socioculturels et éducatifs ;
- Le conseil des acteurs de la vie locale.

Des Alpes Maritimes aux Pyrénées-Orientales, **ifac arc méditerranée** accueille des milliers d'enfants dans le cadre des accueils de mineurs sur nos missions d'animations.

Depuis 2003, ifac développe des projets citoyens, éducatifs et ludiques (lutte contre le harcèlement scolaire, sensibilisation au développement durable, à l'égalité filles/garçons...) en lien étroit avec les communes sur les équipements périscolaires, extrascolaires, accueils jeunes à destination des enfants/jeunes et de leurs familles. La formation des acteurs éducatifs du territoire contribue à la professionnalisation et l'enrichissement des individus.

### L'accueil de loisirs de La Destrousse

L'ifac est présent sur la commune de La Destrousse depuis 2020.

Nous mettons en place sur la structure le projet éducatif de l'association, qui nous permet de favoriser l'épanouissement personnel et social, de promouvoir la réussite éducative, d'encourager la participation et l'implication des familles, de promouvoir la santé et le bien-être, de développer une approche inclusive et de favoriser l'ouverture sur le monde.

Pour mettre en place ses objectifs, nous proposons aux enfants tout au long de leur journée une multitude d'activités manuelles. En effet, que ce soit dans une création collective ou dans des travaux personnels, l'enfant est invité à faire travailler son imagination, ses envies et de proposer son idée quel que soit l'activité. Des sorties, des initiations à des nouveaux sports et des grand jeux sportifs sont aussi mis en avant par l'équipe d'animation.



# UN PROJET ÉDUCATIF



## SÉCURITÉ

- Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous.
- Sécuriser les lieux, les sites et les interventions
- Fixer un cadre clair et structurant pour les stagiaires et les usagers.
- Garantir la posture éducative et positive des équipes.
- S'assurer de la qualité des contenus, de l'organisation et de la méthode.



ET



## BIENVEILLANCE ET BIEN FAISANCE

- Être disponible et attentif.
- Être congruent. Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.
- Mettre en place une culture du dialogue, du respect de la personne et de la compréhension de l'autre.
- Associer en permanence écoute, exigence et bienveillance.
- Garantir la primauté de l'intérêt général comme de la relation pédagogique et professionnelle.



## COMPLÉMENTARITÉ

- Favoriser le travail collectif, en faisant intervenir des équipes pluridisciplinaires, composées de professionnels de terrain.
- Travailler en complémentarité avec l'école et la communauté éducative.
- S'appuyer sur le tissu associatif local et les partenaires en veillant à la cohérence territoriale.
- Favoriser la mixité (sociale, intergénérationnelle, etc.).



ET

## ACCOMPAGNEMENT

- Evaluer chaque étape de la formation et du projet.
- Alternier théorie et pratique sur nos stages (pragmatisme, rationalité, mise en situation).
- Accompagner chacun dans son parcours par la formation continue et une démarche de progrès.
- Travailler en cohérence avec l'environnement, la communauté éducative et les acteurs locaux.



## LIBRE ARBITRE

- Stimuler la découverte, la réflexion et la connaissance des différences.
- Privilégier le dialogue, la concertation, le partage des idées
- Interdire toute forme d'endoctrinement et de prosélytisme au sein de nos interventions.
- Promouvoir les situations permettant d'expérimenter, d'évaluer et de progresser.



ET



## INITIATIVES

- Favoriser la participation de tous aux activités, aux projets, à la vie locale.
- Rendre chacun acteur de ses apprentissages et de son développement personnel.
- Susciter l'émergence des projets et de la prise de position,
- Encourager l'engagement.



## CITOYENNETÉ

- Prôner les valeurs de la République et la laïcité.
- S'interdire toute discrimination et toute prise de position politique ou religieuse, dans un esprit de respect mutuel, d'ouverture, de pluralité.
- Garantir l'égalité femmes-hommes.
- Faciliter toute action valorisant la cohésion sociale, l'apprentissage de la citoyenneté et de la solidarité



ET

## RESPONSABILITÉ

- Rendre chacun responsable de ses actes, de ses moyens et de ses résultats.
- Préparer à la prise de responsabilité, à l'exercice de ses devoirs et de ses obligations, à l'engagement.
- Garantir la liberté de penser, de dire et d'agir.



## II-La structure

### 1.La Destrousse

La Destrousse est située dans la petite vallée du Merlançon, affluent de rive droite de l'Huveaune, entre le massif de l'Étoile à l'ouest et le Regagnas à l'est. Située à 14 km de la ville Aubagne, 26km d'Aix-en-Provence et 34km de la ville de Marseille, la commune de La Destrousse fait partie de la métropole Aix Marseille Provence.

Le nom La Destrousse vient du verbe provençal destroussa(r), signifiant "détrousser". Au XIXe siècle, beaucoup de promeneurs montant les chemins au départ de la Destrousse, pour remonter vers le massif du Garlaban par son côté nord, se faisaient voler par des brigands au cours de leur promenade.

Une autre origine est supposée, du latin " trēs turres" (en français : trois tours) qui par déformation serait devenu Destrousse (d'où le blason de la commune représentant trois tours).

La commune a plusieurs services municipaux :

- Médiathèque (prêt de livres, BD, magazines, CD et DVD, espace informatique)
- Centre communal d'action sociale (CCAS Emploi)
- Crèche municipale, Centre de loisirs, Séjour Adosports
- Salle des Fêtes, Salle de spectacle 400 places

### 2.L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs accueille les enfants lors des temps périscolaire et extrascolaire. L'accueil est ouvert tous les jours de 8h00 à 18h, les mercredis et vacances scolaires.

Il est fermé les jours fériés, et la totalité des vacances de Noël.

Lieux :

En maternelle :

- La salle polyvalente dit "tapis vert"
- Les sanitaires attenants à la salle polyvalente
- Les deux dortoirs
- La cour de récréation
- La tisanerie

En élémentaire :

- La salle informatique
- Le hall d'accueil
- La salle de restauration

Autres équipements :

- Les potagers
- Le Bastidons

### Les coordonnées :

Adresse :

IFAC Arc Méditerranée, ACM La Destrousse

Place de la Mairie, 13112 La Destrousse

Contact :

Directeur ACM : ZYBER Angéla 07.63.26.94.53  
direction.ladestrousse@dso.ifac.asso.fr

Directrice Adjointe : VADO Sarah 06.95.93.55.06  
contact.ladestrousse@dso.ifac.asso.fr

**L'ardoise du jour :**

Exposées à l'entrée de l'accueil, elles permettent de présenter l'équipe, les plannings et les informations importantes. Les plannings sont également consultables sur le site internet de La Destrousse animation, le site de la commune, les réseaux sociaux (Facebook,) et distribués aux familles lors de leurs premières venues sur l'accueil.

## **2.a Les modalités d'inscriptions**

Un dossier individuel de renseignement administratif et sanitaire est distribué à l'accueil de loisirs et mis en ligne sur le site ifac. Le dossier doit être rempli et dûment complété par le responsable légal de l'enfant, accompagné de toutes les pièces administratives demandées. Tout dossier incomplet ne peut être pris en compte. Ce dossier est valable pour une durée d'un an à compter du 1er septembre. Il doit être entièrement renouvelé chaque année scolaire.

Le montant de la prestation étant révisé au mois de janvier de chaque année, de même que le montant de la participation familiale. Le tarif de la participation familiale prend en compte cette évolution à partir des renseignements figurant sur la déclaration de vos revenus de l'année précédente et des prestations CAF. En cas de non-règlement des factures précédentes l'inscription est refusée.

Constitution du dossier individuel de renseignement administratif et sanitaire :

Le dossier daté et signé par le(s) représentant(s) légal (aux) de l'enfant dûment complété comprenant :

- Une photo
- Le dernier avis d'imposition du foyer / Attestation quotient familial
- La copie de l'assurance responsabilité civile et individuelle de l'enfant de l'année en cours

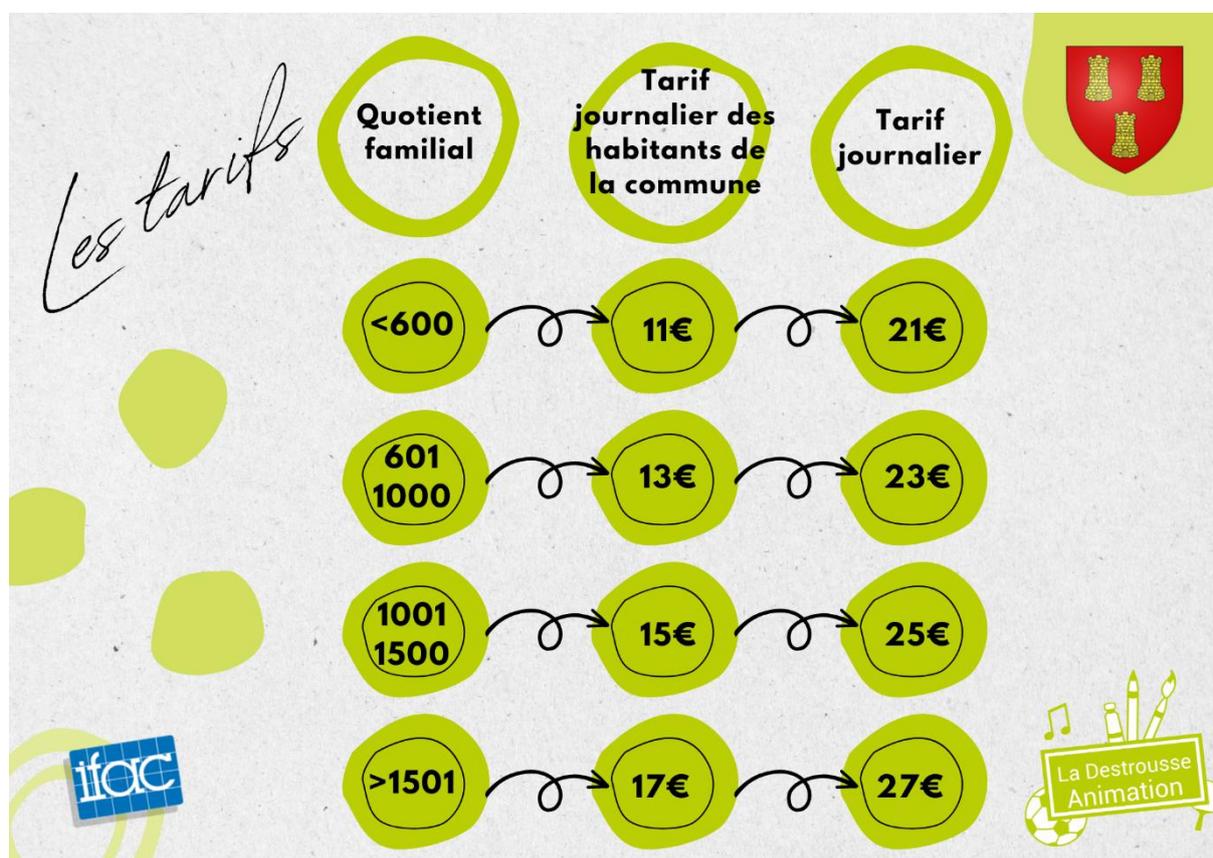
-Photocopie des vaccinations

-En cas de séparation, (copie du jugement statuant sur la garde de l'enfant)

Les conditions générales d'inscription sont connues et acceptées dès que le dossier individuel de l'enfant est constitué et signé par la ou les personnes responsables de l'enfant. Toutes les informations portées sur le dossier d'inscription, sont traitées de manière confidentielle.

Les inscriptions durent 2 semaines à chaque cycle (de vacances à vacances). Les inscriptions sont réalisées en priorité pour les enfants résidents et scolarisés sur la commune durant la première semaine, puis les inscriptions sont ouvertes à l'ensemble des enfants sur la deuxième semaine.

## 2.b Les tarifs



La participation des familles est définie en fonction du quotient familial.

S'il est impossible de déterminer le Quotient Familial (ou si la famille ne souhaite pas fournir les éléments nécessaires), l'IFAC appliquera le tarif le plus élevé.

La Commune de La Destrousse prend à sa charge une partie du tarif journalier de la famille : si celle-ci ou les grands parents vivent vie sur la commune ou si l'enfant est inscrit à l'école de La Destrousse.

Les familles ne bénéficiant pas de prise en charge par la commune paieront le tarif journalier normal.

## 2.c Le fonctionnement

L'accueil de loisirs sans hébergement sera ouvert du lundi au vendredi en période de vacances scolaire sauf les jours fériés et les vacances de Noël, et tous les mercredis hors vacances scolaires. Les enfants ne pourront être inscrits qu'en journée complète.

Durant cette période les enfants ont besoin de se reposer, de profiter du temps pour décompresser et vivre une aventure à la hauteur de leurs attentes.

Une enfance réussie passe par le développement de son être, la réflexion faite sur le monde qui nous entoure.

Nous proposons aux enfants tout au long de leur journée une multitude d'activités manuelles. En effet que ce soit, dans une création collective ou dans des travaux personnels, l'enfant est invité à faire travailler son imagination, ses envies et de proposer son idée quel que soit l'activité. Des sorties, des initiations à des nouveaux sports et des grand jeux sportifs sont aussi mis en avant par l'équipe d'animation.

## 3. Le public

L'accueil de loisirs ifac de La Destrousse accueillera jusqu'à 32 enfants scolarisés et/ou domiciliés de la commune de 3 à 5 ans et jusqu'à 36 enfants scolarisés et/ou domiciliés de la commune de 6 à 11 ans lors des mercredis et des vacances scolaires. Et 12 enfants lors des stages multisports pour les enfants scolarisés en Cm1 et Cm2 et 20 enfants de 11/13 ans scolarisés au collège uniquement durant les vacances scolaires.

Les enfants non domiciliés ou non scolarisés sur la commune ne sont pas prioritaires, mais ils peuvent également accéder à l'accueil de loisirs avec les mêmes conditions d'accueils.

Nous garantissons à chaque individu au sein de notre accueil :

- Des conditions de vie assurant de manière harmonieuse son développement physique, affectif et moral.
- Une nourriture saine et équilibrée
- Des conditions de sécurité maximum, le respect absolu de la réglementation.
- Le respect des rythmes de vie propre à chacun
- Le respect de l'individu
- Le droit à la liberté, la dignité, dans le cadre du respect de l'autre et des différences.

### 3.a Les maternelles (3-5 ans)

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Identification aux parents du même sexe</p> <p>Prise de conscience de son corps et de sa personne</p> <p>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</p> <p>Curiosité du sexe opposé</p> <p>Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)</p>	<p>Chants, contes et jeux dansés</p> <p>Déguisements et maquillage</p> <p>Activités créatives et de bricolage</p> <p>Activités de construction (cabanes, cerfs-volants, etc.)</p> <p>Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)</p> <p>Jeux d'échanges et collections</p> <p>Ateliers cuisine</p> <p>Découverte d'un milieu / de la nature</p>



### 3.b Les élémentaires (6-10 ans)

Les 6-8 ans

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Identification aux parents du même sexe</p> <p>Prise de conscience de son corps et de sa personne</p> <p>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</p> <p>Curiosité du sexe opposé</p> <p>Instabilité et variation des intérêts</p>	<p>Comptines, chants, contes et marionnettes</p> <p>Activités créatives et de bricolage</p> <p>Activités manuelles autour de la sensorialité (pâte à sel, pâte à modeler, peinture avec les doigts, etc.)</p> <p>Activités sportives (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, parcours, relais, défis, courses, etc.)</p> <p>Ateliers cuisine</p> <p>Jeux d'imitation (jouer à la marchande, à la poupée, à la maîtresse, au pompier, au docteur, au policier, etc.)</p>



Les 8-10 ans

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p><b>Besoins physiologiques</b> (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p><b>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</b></p> <p><b>Besoin de se situer comme « grands », on ne joue plus avec les « petits » et on rejette les jeux de « petits »</b></p> <p><b>Besoin de compétition</b></p> <p><b>Besoin de justice et d'équité</b></p> <p><b>La séparation des sexes devient opposition dans certaines occasions</b></p> <p><b>Formation des bandes</b></p> <p><b>Maturation</b> (généralement plus rapide pour les filles)</p>	<p><b>Grands jeux</b> (jeux de piste, chasse au trésor, cluedo, etc.)</p> <p><b>Activités sportives et de plein air</b> (jeux de compétition, rallyes, défis, etc.)</p> <p><b>Activités créatives élaborées</b></p> <p><b>Activités d'expression</b></p> <p><b>Lecture</b> (BD, romans, mangas, etc.)</p> <p><b>Chants et danses</b></p> <p><b>Découverte d'un milieu / de la nature</b> (cueillette, création d'un herbier, etc.)</p> <p><b>Balades à la journée et camping</b></p> <p><b>Activités autogérées</b> (sous la surveillance d'un adulte)</p>



3.c Les juniors (11-13 ans)

BESOINS ET INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<p><b>Besoins physiologiques</b> (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p><b>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</b></p> <p><b>Les parents ne sont plus la seule référence</b> (les copains, le maître, l'animateur)</p> <p><b>Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre</b></p> <p><b>Besoin de justice et d'équité</b></p> <p><b>Début d'une séparation filles/garçons</b> (on ne joue plus ensemble)</p> <p><b>La socialisation s'affirme</b> (la bande de copains, la règle)</p> <p><b>Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet</b></p>	<p><b>Début des grands jeux</b> (jeux de piste, chasse au trésor, olympiades, etc.)</p> <p><b>Activités sportives et baignade</b> (jeux de ballon, jeux coopératifs, jeux de poursuite, jeux d'adresse, etc.)</p> <p><b>Activités de construction</b> (cabanes, cerfs-volants, maquettes, etc.)</p> <p><b>Activités créatives et de bricolage</b></p> <p><b>Activités d'expression</b></p> <p><b>Lecture, contes, histoires</b></p> <p><b>Chants, danses et jeux dansés</b></p> <p><b>Découverte d'un milieu / de la nature</b></p> <p><b>Activités autogérées</b> (sous la surveillance d'un adulte)</p>



### **3.d Les enfants du centre de loisirs de La Destrousse**

Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs sont en recherche d'activités nouvelles. Ils pratiquent souvent des activités sportives extrascolaires (surtout les plus de 6 ans) et ils sont donc en demande d'activités différentes.

Les enfants sont accueillis dans leurs écoles, les enfants ont donc un repère spatial. Mais l'équipe d'animation est différente du périscolaire (communale) et des vacances scolaires. Les animateurs sont donc attentifs à bien se présenter et à faire connaissance avec chaque enfant. Ils adorent être responsabilisés et être mis en avant.

90% des enfants sont scolarisés sur la commune.

### **3.e L'accueil d'enfants en situation de handicap**

Les parents d'enfants en situation de handicap ont les mêmes besoins et les mêmes attentes que tous les parents : pouvoir bénéficier d'activités de loisirs pour leurs enfants. Ces parents souhaitent que leurs enfants se sociabilise sur des temps autres que ceux de l'école ou des centres spécialisés. Ces demandes sont de plus en plus fréquentes.

Leur intégration n'est pas cependant sans poser quelques questions, même si cette démarche de mixité des publics correspond complètement aux directives de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Accueillir un enfant en situation de handicap représente une fabuleuse opportunité d'aborder les valeurs éducatives et de les faire vivre dans un mode de fonctionnement repensé. Il est nécessaire, dès lors qu'un enfant en situation de handicap est accueilli, de réfléchir aux adaptations que l'organisateur va pouvoir initier afin que la venue de l'enfant se déroule dans des conditions satisfaisantes pour lui et l'équipe. Il est tout aussi important de prendre conscience que ces adaptations profitent généralement à tous. Affirmer la volonté d'accueil d'un enfant différent dans son projet pédagogique est encore aujourd'hui trop rare.

L'intégration des enfants se heurte très souvent aux questions d'adaptation des locaux avant même qu'une réflexion puisse se mener avec l'équipe accueillante. Et pourtant, dans chaque équipe, de nombreuses compétences peuvent se mettre en œuvre afin d'accueillir ces enfants pourvus que l'on se pose un certain nombre de questions, que l'on identifie les ressources et non les contraintes, les capacités des enfants et non leurs incapacités.

Enfin, nul n'est censé être un spécialiste ou avoir toutes les capacités à porter seul cette responsabilité et cet engagement. Avec un minimum de bon sens, d'organisation et de savoir être, chacun peut devenir acteur, intervenir, permettre un accueil satisfaisant et porteur d'espoir, d'expérience et de joie partagée avec ces enfants.



## III-Le projet de l'année 2024-2025 :

### « Les petits gardiens de la terre »

#### 1.Le constat

Après avoir observé et interagit avec les enfants âgés de 3 à 13 ans dans le cadre de notre projet pédagogique sur l'écologie, nous avons pu tirer les constats suivants :

Les enfants de 3 à 13 ans ont généralement montré un grand intérêt et une curiosité naturelle pour les thèmes écologiques. Leur enthousiasme et leur participation active ont été remarquable, surtout lors des activités pratiques et des sorties en plein air.

Le potager : depuis avril 2024, l'accueil de loisirs a remis au gout du jour le potager de la commune (plantation, arrosage, désherbage et entretien). L'ensemble de groupes sont amenés à réaliser des activités au potager. Nous nous sommes rendu compte du grand intérêt pour le potager.

La forêt : depuis février 2024, durant un mercredi de chaque cycle, les élémentaires partent une après-midi en forêt (découverte des chemin DFCI, construction de cabanes, découverte des plantes aromatiques, ...). Un réel engouement est né après plusieurs sorties, les enfants s'inscrivent à cette journée avec plaisir et les parents équipent également leur enfants pour la randonnée.

#### Observations :

- Les plus jeunes (3-5 ans) ont particulièrement apprécié les activités sensorielles et ludiques, comme les jeux de découverte de la nature et les ateliers de jardinage.
- Les plus âgés (6-13 ans) se sont montrés plus capables de comprendre des concepts plus complexes, tels que le cycle de l'eau et le recyclage, et ont participé activement aux discussions et aux projets de groupe.

## 2. Les missions

- Être à l'écoute et à la disposition des familles et des enfants afin de créer un climat de confiance
- Développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale, tenir compte des conditions de mode de vie des parents, et de la vie associative locale
- Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs en définissant les rôles
- S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées, tout en prenant en compte les rythmes de vie des enfants.

## 3. Les objectifs généraux

Les objectifs que nous nous fixons pour cette année sont atteignables et réalisables sur tous les temps de la journée puisqu'ils sont orientés de manière générale afin de maximiser la réussite.

L'accueil de loisirs de La Destrousse respecte un ordre précis concernant les priorités des objectifs envers les enfants :

### 3.a La sécurité physique, morale et affective

Les parents nous confient leurs enfants, leur bien le plus précieux, nous avons pour devoir de tout mettre en place pour éviter que l'enfant rentre chez lui blessé, meurtri ou choqué :

- éviter les cris,
- reconforter les enfants,
- éviter les punitions et favoriser les sanctions,
- toujours savoir combien d'enfant il y a sur son groupe, sa tranche d'âge, sur le centre et COMPTER régulièrement,
- délimitation de la zone d'activité, dangerosité des objets et du lieu d'activité,
- avoir en permanence, un moyen de communication et une trousse de secours.

### 3.b L'amusement

L'enfant ne doit pas s'ennuyer de toute la journée. Nous devons créer une émotion animée lors de situations ou événements et divertissements humoristiques, durant lesquelles sont accompagnés la joie, la distraction, le rire, et le plaisir.

### 3.c L'éducatif

La valeur ajoutée de l'éducation populaire et de l'animation en particulier, par rapport à une télévision ou un ordinateur est le lien humain entre les enfants entre eux &/ou l'équipe pédagogique, la possibilité d'apprendre à vivre ensemble, à s'éduquer les uns les autres (Déguisement, histoire, trame, fil conducteur, sécurité, objectifs).

## 4. Les objectifs pédagogique



## 5. Les démarches pédagogiques

### Les démarches pédagogiques

Pour aborder ce projet de façon ludique nous allons mettre en place des thèmes, pour chaque période de vacances ainsi que pour chaque période de mercredis.

**3-13 ans**  
**Démarche participative**

- Apprendre par l'expérience pratique
- Apprendre avec les autres
- Apprendre en rencontrant un problème particulier
- Apprendre quand on est impliqué dans un projet particulier

**6-13 ans**  
**Méthode Freinet**

- Mise en valeur de l'enfant
- L'expression libre
- La participation démocratique à la vie du centre
- La coopération

**3-5 ans**  
**Démarche Montessori**

Mise à disposition de matériel concret

Durant chaque période un thème est proposé aux enfants, ce thème est recherché et organisé par l'équipe d'animation et les enfants. Il est abordé de manière ludique et adapté à chaque tranche d'âge en l'associant à chaque projet d'activité. Une mise en commun régulière et un travail croisé nous permet un suivi et des temps d'animation communs (sorties, grands jeux ...).

**La Destrousse Animation**

## 6. Journée type



### Pendant les mercredis et les vacances

Arrivée de l'équipe pédagogique récupération de la trousse de secours et P.A.I. et installation de la salle d'accueil

#### 8H00 - 9H30



Accueil échelonné des familles et des enfants à la porte de la cantine

#### 7H50 - 7H59

- je dépose mes affaires personnels, je dis bonjour à mes collègues de travail.

#### 10H30 - 11H30

Les **ACTIVITÉS DU MATIN** doivent être scindées en plusieurs afin de favoriser la concentration et l'implication des enfants.

Les **RÈGLES DE VIE** doivent être misent en place dès le premier jour de la semaine.

- L'animateur en est l'exemple
- Communes à tous
- Affichées sur un support pour s'y référer
- Mettre à contribution les enfants sur leur comportement (avant & pendant)

Les **JEUX DE PRÉSENTATION** permettent une première accroche des enfants aux règles de vie ainsi qu'au **Projet**.

Les **ACTIVITÉS A RAMENER** sont à privilégier et permettent de promouvoir nos actions auprès des familles.

#### 1

Les **ACCUEILS** sont la vitrine du centre, ils permettent l'éveil et le respect des **besoins et rythmes de vie** des enfants.

Prévoir des **CAISSES d'ateliers** (Kapla, dessins, lecture, ...) pour **organiser et animer** ces temps.

#### Projets d'activités

- Les Animateurs prennent part **activement** à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets. **Diversifier** ses activités permet d'imposer son **autorité** tout en instaurant un **cadre sécurisant**.
- L'équipe accompagne et à pour mot d'ordre **ne pas faire à la place**
- Elle met en place de nombreux jeux pour **développer la logique** des enfants.
- Peut importe la thématique abordée, les animateurs sont et doivent **être force de propositions** concernant de nouvelles techniques, **des idées** et l'utilisation de nouveaux matériaux.
- Au moins **une fois par jour**, une **activité physique** est proposée aux enfants.
- Afin de les amener le plus loin possible dans l'**imaginaire**, nous avons pour habitude d'insister plus sur **l'attitude, le langage et les déguisements**.

#### A toutes heures de la journée

Maintenir des conditions d'accueil saines et de montrer l'exemple

- jeter les papiers à la poubelle,
- Se laver les mains après une activité ou des jeux extérieurs,
- Avoir ses propres affaires
- Vérifier l'état des locaux

#### LES TEMPS D'HYGIÈNE

#### 3

- Organiser des passages aux toilettes par groupe avec présence d'un **animateur systématique**.
- L'animateur devra proposer régulièrement aux enfants de se rendre aux toilettes, **l'inciter** à s'y rendre de lui-même, quand il en ressent le besoin.
- Évitez les passages collectifs** qui provoquent tension et énervement.

#### 4

#### 11H30 - 12H10 12H15 - 13H15

un animateur par table et obligatoire à coté d'un enfants avec un panier repas (P.A.I)

**"ON NE FORCE PAS UN ENFANT À MANGER, MAIS À GOÛTER À TOUS LES ALIMENTS"**

#### Le moment du repas



- \* un moment de plaisir et d'échange,
- \* Il instaure une ambiance calme et conviviale,
- \* Il mange à table avec les enfants, les servent et les aident si besoin,
- \* Il veille à l'équilibre qualitatif et quantitatif du repas de chaque enfant

5

### Le temps calme

Des petits jeux sont proposés aux enfants par l'équipe d'animation. Dans la salle motricité, dans les salles d'activités ou sous les préaux de la cour de l'école.

**"JOUER UN RÔLE C'EST ANIMER !"**



12H30-

### La sieste



- Pour les plus petits et ceux qui en ont besoin la sieste permet de digérer et donc de recharger ses batteries. La mise en place de **chansons** pour le temps calme ou **histoire** pour s'endormir.
- Les démonstrations d'affections sont uniquement des **repères affectifs** permettant de rassurer.



16h00- 16H00

### ou Les journées à thème ou GRAND JEU

6

- \*Une préparation longue et minutieuse
- \*Une grande coordination
- \*Un nombre de participant + élevé
- \*Une répartition des tâches
- \*Un lieu repéré et sécurisé
- \*Une sensibilisation et une mise en scène
- \*Un meneur qui organise le déroulement
- \*Une finalité avec un regroupement
- \*Une courbe d'intensité spécifique
- \*Des déguisements personnalisés
- \*Du début de la journée jusqu'à sa fin



### Les activités d'après-midi

- Les activités doivent être **variées dans le planning** de l'enfant et surtout lui permettre de découvrir des jeux ou techniques :

- |              |                 |
|--------------|-----------------|
| • de logique | • manuels       |
| • sportifs   | • de stratégies |
| • expression | • mixte         |
| • collectifs | • individuels   |

- L'activité doit se dérouler autour d'un **DÉBUT** d'un **MILIEU** et d'une **FIN**. Elle comporte aussi l'aspect **PRÉPARATION, MENÉE** et **FINALISATION**.

- Ces éléments permettent une réalisation quasi parfaite d'une animation auprès d'un groupe.



### Le GOUTER

Le **FIL ROUGE** de la journée se termine avec généralement un goûter afin de préparer les enfants à venir **revivre leurs péripéties**.

16h00 - 16H30

Prendre le temps de **DISCUTER** de la journée. La "**Récré-union**" est un des moments clés de la journée, **débats et retour de la journée** permettent de trouver les éventuelles failles de la journée.

7

16H30 - 18H00

Accueil échelonné des familles ..

### L'ACCUEIL des Familles

8

### Les réunions

9

- Une fois par semaine, principalement le lundi pendant les vacances afin de :
  - faire le retour des journées (difficultés, problématiques...)
  - définir les besoins de formation
  - améliorer le fonctionnement et l'organisation
  - rappeler les points importants de la semaine
  - Faire le rangement selon les besoins

### Départ de l'équipe

10

## 7. L'organisation de l'année scolaire (mercredis)

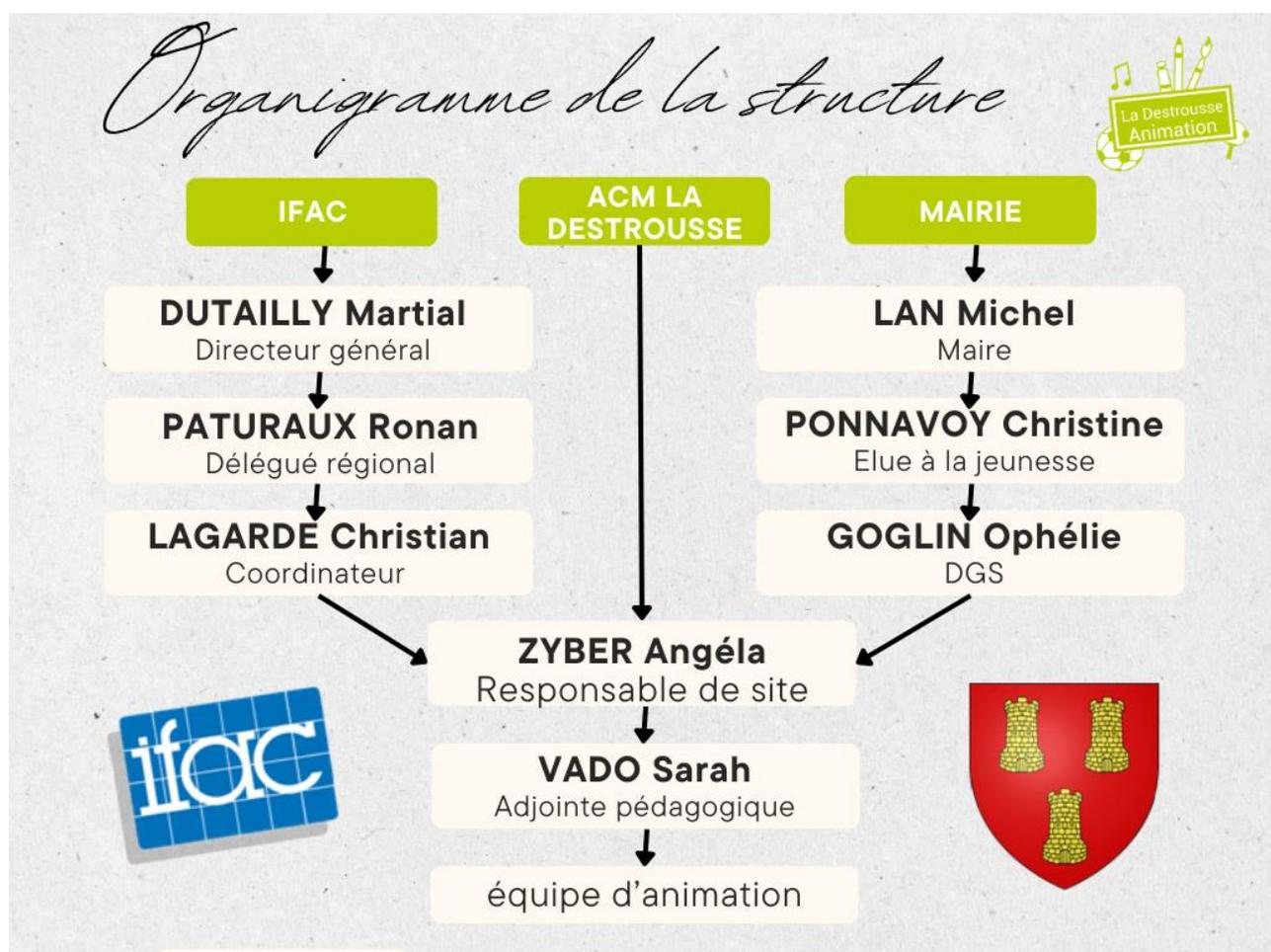


Pour les vacances scolaires nous essayeront de trouver les thèmes avec les enfants et les animateurs vacataires des différentes périodes, en ayant toujours pour axe d'objectifs l'écologie.

## 8. L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique se compose d'une équipe de direction et d'une équipe d'animation employées par l'ifac. Selon la période et l'affluence, l'équipe sera différente.

L'équipe de service et de restauration est composée de membres, employés par la mairie de La Destrousse.



## 8.1 Le rôle de chacun

**Directrice** : Elle est garante du bon fonctionnement du centre. Elle travaille toujours en respectant la législation, les objectifs éducatifs de l'œuvre et les objectifs du projet pédagogique. Elle élabore le document annuel, assure sa mise en place et son suivi. Elle représente l'organisme auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales. Elle organise des réunions qui permettront à l'équipe d'animateurs d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Elle est responsable de la gestion matérielle et budgétaire du centre. Elle effectue les tâches administratives qui lui incombent. Elle assure un rôle formateur et évalue les animateurs. Elle veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Elle est garante de la sécurité physique et morale des enfants placés sous sa responsabilité.

**L'adjointe pédagogique** : Elle participe aux réunions de préparation avec la directrice afin de décider du thème du séjour. Elle seconde la direction auprès de l'équipe lors de l'absence de la direction. Elle a la capacité de prendre en charge quelques tâches administratives si besoin.

**Les animateurs** : Ils veillent au respect des règles établies. Ils jouent un rôle éducatif et veillent à l'hygiène et à la sécurité des enfants. Ils mettent en place et mènent les activités dans le respect du rythme de chacun. Ils participent aux activités et aux jeux. Ils font prendre conscience aux enfants des dangers éventuels. Ils veillent à ce que tous les enfants participent et s'expriment au sein du groupe. Ils respectent tous les membres de l'équipe. Ils n'hésitent pas à aller vers les parents, à dialoguer, donner des explications sur le déroulement de la journée. Ils sont des référents pour les enfants et doivent donc veiller à leur tenue (qui devra être pratique et adaptée), leur langage et leur attitude.

## 8.2 La communication

### **Enfant / Enfant** :

Les enfants devront apprendre la différence et le respect de l'autre. Ils devront apprendre à partager et à communiquer. L'animateur devra veiller aux relations échangées entre les enfants pendant les activités dites « libres ». Il devra être vigilant sur les moqueries et sur tous les jeux dits « dangereux ».

### **Animateur / Animateur** :

L'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, négocier, faire des concessions, affirmer ses idées... Il doit donc être tolérant. Garder sa personnalité en acceptant celle des autres. Il doit accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés et ne pas hésiter à demander de l'aide.

**Enfant / Animateur :**

L'animateur doit être le garant du bien-être physique et moral de l'enfant. Il doit être à son écoute et répondre à ses questions. Il doit lui montrer l'exemple, être calme et poli, surveiller ses gestes et ses paroles (LE REFERENT).

L'animateur doit être très attentif à tout changement de comportement de l'enfant ou bien à un malaise dans le groupe. Il fait attention à la création possible de bouc émissaire et du « chouchou ». Il informera l'équipe de direction de ces changements mais aussi des difficultés se présentant, qui pourraient le gêner dans l'encadrement. L'animateur abordera une tenue correcte et observera un comportement dynamique, jovial, motivé, mais modéré, car il reste un exemple pour l'enfant. Il tolèrera les différences au sein du groupe. L'enfant doit être reconnu en tant qu'individu à part entière. Il doit être dans un climat de confiance où il peut s'épanouir, se sentir écouté, se sentir « grand », être responsabilisé.

Il doit cependant respecter les règles de vie établies par l'équipe d'animation.

**Animateur / Parents :**

L'équipe pourra informer les parents des activités et répondre si besoin à leurs questions et être à leur écoute.

**Animateur / direction :**

L'équipe devra se montrer à l'écoute des demandes de la direction : accueil des enfants / parents, respect du projet annuel et des méthodes pédagogiques mises en place par la direction, il devra savoir se remettre en question pour évoluer, faire évoluer le projet ...

### III. Les activités

#### **Les activités manuelles :**

Elles sont mises en place pour permettre à l'enfant de développer sa créativité et développer son savoir. Elles constituent un outil idéal de valorisation pour chacun et développent les apprentissages et les savoirs.

#### **Les activités physiques et sportives :**

Elles comprennent toutes les activités sportives collectives et les grands jeux développant les notions d'équipe, des règles collectives, de solidarité, d'entraide et de dépense d'énergie.

#### **Les activités culinaires :**

Elles permettent aux enfants de créer des réalisations culinaires pour les goûters de fêtes ou pour les familles.

#### **Les jeux expressions :**

Les jeux d'expressions aident les enfants à s'exprimer que ce soit pour la parole ou pour le geste. Ces types de jeux leur permettent également de développer leur imagination.

#### **Les partenaires :**

Tous les mercredis de l'année (hors-vacances scolaires), les CM1 et CM2 réalisent le temps calme à la bibliothèque de la commune. Ceci permet aux enfants de se retrouver entre « grands » et de passer un temps calme avec des coins lectures ou jeux de société.

#### **Projet Terre de jeux 2024 :**

Le label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. En son sein, chacun pourra s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire, et donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité. (Forum des associations 2023)

#### **Projet "mon pot'agé" : (CCAS)**

"Mon pot'agé" est un projet intergénérationnel qui a pour objectif de permettre aux enfants du centre de loisirs et à des personnes âgées de créer du lien, partager des moments, transmettre des souvenirs et savoirs au travers de la construction et de l'entretien d'un potager partager ou autres activités (loto, etc...).

#### **Les évènementiels :**

Plusieurs fois dans l'année, les portes du centre seront ouvertes aux familles afin de leur faire partager les différentes actions que l'on met en place sur la structure. Les

enfants montrent les travaux réalisés à leur parent : grand jeu, exposition photos, lotos, jardin, master-chefs ...

### **Les inter-centres :**

Des inter-centres sont programmés tout le long de l'année avec les centres des alentours. Ces activités permettent aux enfants de créer de nouvelles amitiés proches de chez eux, de rassembler plusieurs centres sur des grandes thématiques afin de répartir le coût financier sur plusieurs centres, de créer une cohésion d'équipe avec l'ensemble du personnel qui s'investit sur ces jours-là : carnaval, spectacle.

### **Les stages :**

Les stages composés d'activités spécifiques sont délimités dans une période et permettent un travail éducatif. Les stages sont variés (sportif, artistique, de loisirs) afin de pouvoir intéresser tous les enfants et jeunes quel que soit leur genre, leur âge ou leurs envies. Ils sont animés par un membre de l'équipe d'animation ayant les compétences requises sur un thème soit par des intervenants choisis par l'ifac.

### **Les séjours :**

Les séjours permettent de travailler l'autonomie, la responsabilisation, la rencontre et la découverte. Ils permettent aux enfants et aux jeunes de sortir de leur environnement familial et renforcent le vivre ensemble. L'équipe d'animation devra intégrer en amont l'implication des jeunes sur les séjours et organiser systématiquement une réunion d'information auprès des familles.

Les séjours peuvent avoir lieu au moins 3 fois par an pendant les vacances scolaires sur une durée de 5 jours maximum.

### **Les sorties :**

Sur chaque semaine de vacances scolaires une sortie est organisée en dehors du village, les sorties sont variées. Elles sont culturelles ou ludiques, ou nous effectuons des inter-centres. Ses sorties sont budgétisées. Des sorties gratuites sans transports sont organisées plusieurs fois dans le mois dans la commune (stade, boulodrome), ce qui permet aux enfants de ne pas toujours rester dans l'école ou dans le centre.

## IV-Santé

### 1. Les incidents

**« Tout incident même mineur entraînant des soins sur un enfant doit être signalé à la direction. Les soins appliqués devront être notés dans le cahier d'infirmierie. »**

1. Rassurer l'enfant, ne pas dramatiser la situation
2. Isoler l'enfant du groupe et s'occuper de lui, lui parler
3. Visualiser la gravité de la blessure et agir selon la nature de celle-ci :

PLAIES & EGRATINURES	Mettre des gants, Nettoyer et Désinfecter la plaie de l'intérieur vers l'extérieur à l'aide du spray antiseptique. Si l'égratignure est plus grave, contenir le saignement avec une compresse. Couvrir et mettre un pansement si nécessaire.
SAIGNEMENT DE NEZ	Faire asseoir tête penchée en avant et comprimer la/les narines avec le/les doigts pendant 10 min MAX. NE JAMAIS ALLONGER, NI METTRE LA TÊTE EN ARRIERE
Coups, chocs, Malaises & Têtes	Appliquer poche de glace et questionner l'enfant sur les questions simples. Si gros coup, surveiller l'évolution de la blessure et faire attention à : M. = Maux de tête D. = Diminution de la force ou engourdissement ou agitation P. = Propos incohérents A. = Absence de souvenir du moment V. = Vomissement
PIQÛRES	Appliquer poche de glace.
COUP DE CHALEUR / INSOLATION	Prendre la température, inciter l'enfant à boire, le mettre au frais et à l'ombre, dévêtir et rafraîchir avec des linges imbibés d'eau

### 2. La fiche sanitaire

Une fiche sanitaire est remplie à chaque début d'année. Les parents doivent y indiquer tout problème de santé (allergies, opérations, maladies infantiles...) connu. En cas d'allergie nécessitant une prise en charge particulière, nous demandons aux familles de nous fournir la copie du P.A.I.

Si un enfant doit suivre un traitement, il sera demandé à la famille de fournir l'ordonnance du médecin et un courrier autorisant la directrice ou son adjointe à administrer le traitement.

En cas de maladie sur le centre, la directrice contactera les parents afin qu'ils puissent venir chercher leur enfant (en cas de fièvre ou d'accident). Si cela s'avère

nécessaire (urgence, impossibilité de joindre les parents...), la directrice ou son adjointe contactera le médecin de garde ou les pompiers. Nous appliquons également toutes les recommandations d'hygiène habituelles pratiquées en collectivité (lavage des mains régulier, nettoyage des jeux et jouets, propreté des locaux, essuies mains jetables, mouchoirs jetables...)

L'assistant sanitaire : le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité de la directrice de l'accueil. Cette personne est titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours sur la structure c'est l'adjointe qui a cette fonction.

### **3.La pharmacie**

Elle se trouve dans un meuble fermé à clef, en hauteur afin que les enfants ne puissent pas l'atteindre.

Une trousse de secours est à disposition des animateurs. Elle comporte les produits autorisés et est refaite tous les soirs sur les périodes de vacances et de mercredi. Chaque animateur est responsable de la trousse de secours de son groupe ainsi que la mise à jour des soins effectués consignés dans le registre de l'infirmierie.

## V. La réglementation

Le fonctionnement de l'accueil collectif de mineur sera conforme aux exigences réglementaires. Une convention sera passée avec chaque prestataire.

(cf. les réglementations et recommandations DDCS et arrêté du 25.04.2012 sur les APS)

La sécurité est assurée par tout le personnel d'encadrement selon les normes et la législation en vigueur. Ces mesures, appuyées par la mise en place d'un règlement intérieur (distribué à chaque famille et à disposition sur le centre), visent à préserver l'intégrité physique, morale, affective et sanitaire des enfants.

Toute personne étrangère au service sera conduite auprès de la direction.

Le centre de loisirs est toujours fermé à clé durant la journée.

Toutes les activités qui se déroulent à l'extérieur du centre sont encadrées par des intervenants diplômés, compétents et pédagogues.

### 1. Le taux d'encadrement

Les mercredis, bien qu'organisés sur le rythme d'une journée extrascolaire, sont considérés aujourd'hui comme du périscolaire. Pour autant les taux d'encadrement restent ceux de l'extrascolaire :

1 pour 8 en maternelle

1 pour 12 en élémentaire

## 2. Les déplacements

**La Destrousse Animation**

### Les déplacements

**A PIEDS:**

Les animateurs doivent se placer à l'avant du convoi et à l'arrière (si possible un animateur doit se placer au milieu), porter des gilets phosphorescents, et marcher face au danger ou sur les trottoirs. Pour traverser, les passages piétons sont obligatoires avec un animateur de chaque côté du passage, au centre de la voie.

**EN MINI-BUS:**

La réglementation prévoit 1 animateur et 1 chauffeur. Pour les plus de 10 ans, possibilité d'occuper les sièges avants. La ceinture est obligatoire et les rehausseurs sont obligatoires jusqu'à l'âge de 10 ans.

**EN BUS :**

Les animateurs compteront les enfants à la montée dans le bus, et referont l'appel dans le bus avant le départ. Aucun enfant ne sera assis à la place centrale au fond du bus. La ceinture est obligatoire (lorsque le bus en est équipé) et les enfants doivent être assis au fond de leur siège. Les animateurs se placeront équitablement devant, au milieu et au fond du bus.

**EN VÉLO :**

La réglementation prévoit deux animateurs pour 12 enfants. Les enfants doivent être équipés de casque (avec la norme CE) et de vélo à leur taille.

## 3. La baignade

La réglementation prévoit 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans avec 20 enfants maximum dans l'eau. Pour les plus de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants avec 40 enfants maximum dans l'eau. Pour les moins de 12 ans, la zone de baignade doit

être matérialisée par un périmètre de sécurité, et pour les plus de 12 ans, la zone de baignade doit être balisée par un repère visuel ou par des bouées.

Un Surveillant de Baignade, doit être positionné, les pieds dans l'eau sur le bord de la plage. Il aura au préalable expliqué les consignes de sécurité aux enfants. Tout autre activité spécifique ou à risque sera pratiquée selon la réglementation en vigueur.

## 4.L'incendie

Un exercice d'incendie est effectué en début d'année et à chaque vacance.

L'évacuation des enfants sera faite dans le calme et menée par les animateurs sous le contrôle de la directrice du centre. Chaque animateur sera responsable de son groupe et devra se diriger vers les points de rendez-vous fixés lors des exercices incendie.

La directrice procèdera alors à un appel, afin de vérifier que tous les enfants et les membres du personnel ont bien été placé en sécurité.

## 5.Le plan Vigipirate

L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ». Dans le contexte de crise sanitaire générée par la pandémie de la COVID-19, la menace terroriste demeure à un niveau très élevé. Une attention sera portée sur la sécurisation des bâtiments dans lesquels se déroulent les ACM et de leurs points d'accès.



## RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

**1/ S'ÉCHAPPER**
si c'est impossible
**2/ SE CACHER**

Localisez le danger pour vous en éloigner

**1** Enfermez-vous et barricadez-vous

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous éloignez pas

**2** Éteignez la lumière et couvrez le son des appareils

**3** Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

Aidez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de rester dans la zone de danger

**4** **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

**5** Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

**3/ ALERTER**  
ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

**17 ou 112**

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

**VIGILANCE**

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvais et @gouvernementfr

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour en savoir plus :  
[www.encasdataque.gov.fr](http://www.encasdataque.gov.fr)

## 6. Hygiène alimentaire

En ce qui concerne les pique-niques, une prise de température sera effectuée afin de vérifier que la température n'excède pas les 4°C. Ces prises de température seront prises au moment de la confection des glacières et juste avant le service. Pour le service, les animateurs porteront obligatoirement des gants.

La restauration est gérée par la municipalité. L'équipe est formée d'une responsable de cantine et du personnel de service en salle. Le responsable de la cuisine contrôle les livraisons et s'occupe de la préparation et l'organisation du midi en attendant le reste de l'équipe. Les repas sont effectués sur place.

Lors des activités culinaires avec les enfants, les enfants et animateurs sont équipés de gants, de charlottes, de tabliers et les tables ont des nappes alimentaires. Les ingrédients sont consignés dans un cahier alimentaire avec les numéros de lots, les DLC. Un plat témoin est gardé au frigo durant 7 jours.

## 7. Le plan canicule

Voici les recommandations :

### AVANT L'ETE

- Vérifier le fonctionnement des stores, volets et du système de rafraîchissement ou de climatisation, s'assurer d'un aménagement spécifique dans une pièce plus fraîche et étudier les possibilités de limiter les entrées de chaleur dans les salles,
- vérifier la possibilité de faire des courants d'air,
- veiller aux conditions de stockage des aliments,
- contrôler les modalités de distribution des boissons fraîches,
- Sensibiliser les directeurs, les animateurs et les différents intervenants au contact des enfants et des jeunes aux risques encourus lors d'une canicule, au repérage des troubles pouvant survenir, aux mesures de prévention et de signalement à mettre en œuvre,
- assurer l'affichage d'informations dans les structures

### PENDANT UNE VAGUE DE CHALEUR

#### Organisation, fonctionnement et matériel

Vérifier la température des installations, notamment celles exposées à la chaleur (camps sous toile,...) et prévoir une solution de repli dans un endroit frais.

En cas de vague de chaleur concomitante à une alerte à la pollution atmosphérique, la lutte contre la chaleur reste prioritaire et par conséquent il convient de continuer à favoriser les courants d'air.

En l'absence de climatisation, il convient de refroidir les pièces par évaporation d'eau :

- pendre un linge humide devant une fenêtre ouverte et le remouiller dès qu'il est sec
- placer un pain de glace ou un sac de glaçons dans un courant d'air (ventilateur)
- verser régulièrement, si c'est possible et le soir après le coucher du soleil, un seau d'eau sur la terrasse, le balcon ou les appuis de fenêtre.

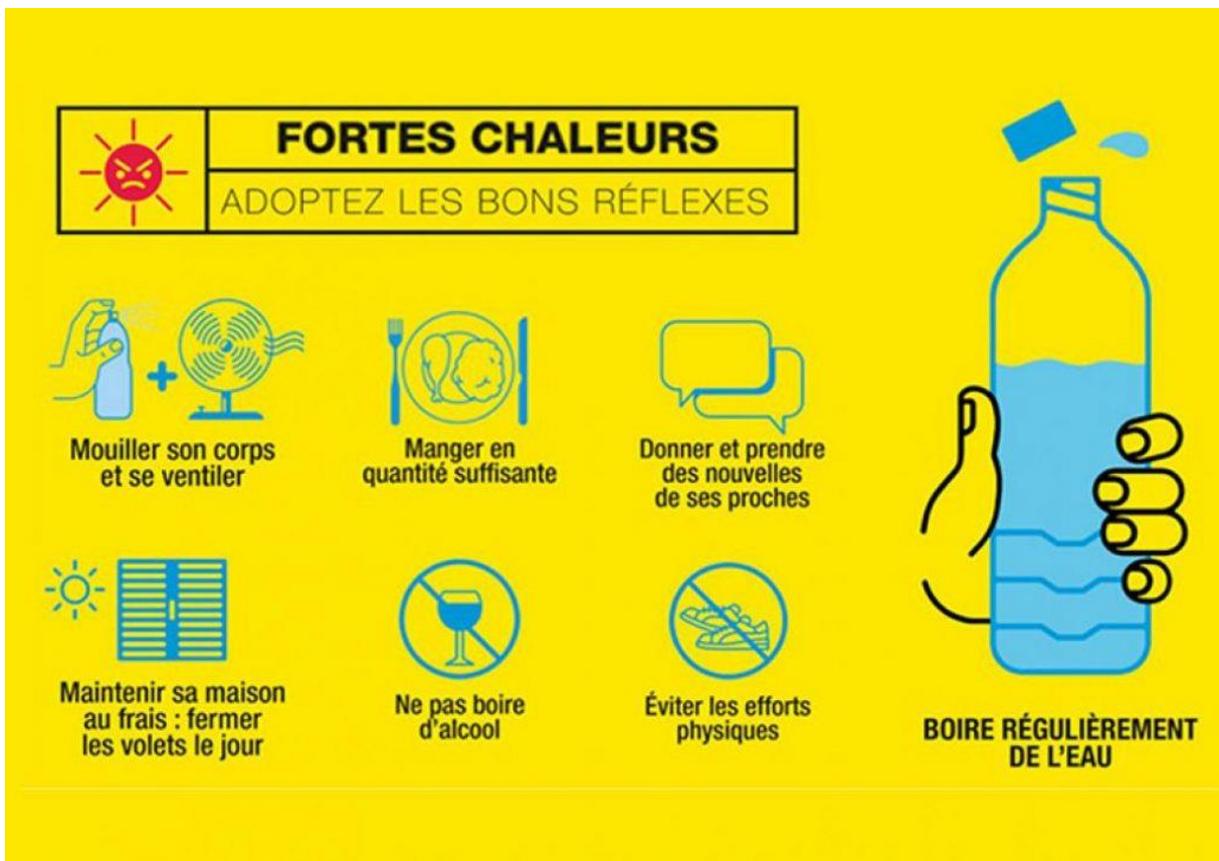
#### Organisation des activités

Il convient : -d'aménager les horaires et d'adapter le programme d'activités, notamment des activités qui se déroulent à l'extérieur, en privilégiant le début de matinée ou la fin d'après-midi,

- de ne pas exposer les mineurs au soleil et d'éviter les sorties extérieures (grands jeux, promenades, visites, aires de jeux, etc..) durant les heures les plus chaudes, soit entre 11h00 et 15h00,

- de limiter les activités physiques et sportives,

- d'avoir toujours à portée de soi de quoi se rafraîchir (brumisateurs, bouteille d'eau fraîche).



## VI. Evaluation

L'évaluation du projet permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'accueil de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'ifac.

Evaluation des projets d'animations :

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs éducatifs en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires. Il peut s'enrichir de sorties à l'extérieur en relation avec le thème mais également d'intervenants professionnels pouvant apporter leur technicité. Enfin, le projet d'animation peut être finalisé par un événement fort, un spectacle, une exposition, si possible ouvert aux familles pour valoriser l'implication des enfants. Une enquête de satisfaction à remplir par les parents et les enfants sera mise en place.

L'évaluation de l'atteinte de l'objectif sera mesurée par les résultats de l'enquête éventuellement pondéré par les remarques issues des réunions d'équipe

L'évaluation des animateurs :

L'évaluation se fera en trois points et en trois temps

Mes savoirs / Mes attentes / Mes acquis

L'entretien entre un animateur et son directeur a pour but de dresser un bilan de la période écoulée et de définir les objectifs d'évolution de la période à venir. C'est une auto-évaluation qui demande de se pencher sur ses propres actions sur une période pour en ressortir les faits marquants. Les évaluations auront lieu deux fois par an, en décembre et en juin. Une grille d'évaluation sera distribuée en début de séjour à chaque animateur. Elle sera remplie à la fois par l'animateur et l'équipe de direction.

Lors d'un entretien individuel, chacun exposera ses annotations et ce qu'il à dire afin de pouvoir progresser tout au long du séjour. Cette opération se répétera trois fois. A chaque entrevue, des objectifs personnels seront fixés entre les deux parties.

La directrice validera ou non le stage pratique des stagiaires en fonction des critères d'évaluation imposés par la Direction de la Cohésion sociale et par l'œuvre organisatrice. Chaque stagiaire sera évalué sur la menée d'une activité manuelle (préparation, menée, rangement) ainsi que sur une activité sportive, sa relation à l'enfant et sa capacité à gérer la sécurité physique et morale. Toutefois, le stagiaire reste évaluable tout au long de son séjour.

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe

d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet

- Les actions prévues ont-elles été réalisées ?
- Étaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ?
- Les activités sont-elles terminées ?
- il y a-t-il eu respect des horaires ?

## VII. Conclusion

La grande liberté laissée à l'équipe dans le choix de ses projets ne saurait l'affranchir de l'obligation de privilégier certaines pratiques fondamentales : le jeu, le plaisir de jouer ou encore l'activité propre de l'enfant.

Ces pratiques ne sont pas une fin en soi, mais un moyen, un instrument au service d'intentions éducatives, qui favorisent l'autonomie et le développement de l'enfant.

Ce projet annuel vise à éveiller la conscience écologique des enfants de manière ludique et interactive. En les impliquant activement, nous espérons qu'ils deviendront des ambassadeurs de l'environnement dans leur famille et leur communauté.

Notre projet pédagogique est donc le texte de référence autour duquel l'équipe se réunit, un accord préalable que nous aurons toujours comme modèle pour s'assurer que nous travaillons tous dans le même sens. Pour cela, il restera ouvert aux propositions de chacun, qu'il soit enfant, parent ou animateur.

Nous veillerons à proposer des activités nouvelles et variées, en ne perdant pas de vue que l'enfant est au centre de nos préoccupations.

Le centre de loisirs de La Destrousse doit constituer un lieu privilégié de découverte des autres et de partage dans la plus stricte égalité en favorisant la mixité sociale.

Nous donnons aujourd'hui la priorité à l'apprentissage, dès le plus jeune âge, de la citoyenneté tout en s'amusant. Les expériences initiées dans ce domaine au centre de loisirs faciliteront ensuite l'insertion sociale de l'adolescent puis du jeune adulte.

## VIII. Annexes

Annexes